



Participer au registre des patient.e.s SCQM et **faire rémunérer un travail de qualité**

SCQM - Votre outil pour un travail de qualité

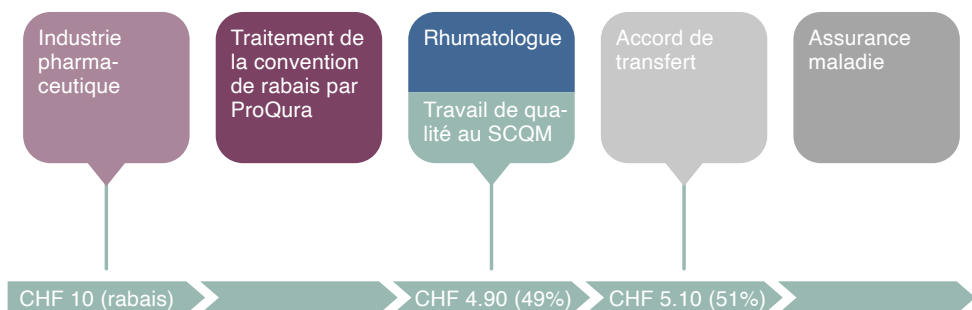
- Un travail de qualité est rentable pour vous et vos patient.e.s.
- Le registre des patient.e.s SCQM est un outil de gestion de la qualité reconnu par la SSR
- Demandez à la fin de l'année un extrait pour le travail de qualité que vous avez effectué au SCQM et utilisez-le pour la demande de remboursement des parts de remise auxquelles vous avez droit.

Qu'est-ce que OITPTh?

Depuis le 1er janvier 2020, de nouvelles dispositions légales s'appliquent à la gestion des rabais sur les médicaments. Conformément à l'art. 56, al. 3, LAMal et à l'ordonnance sur «l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques» (OITPTh), les médecin.e.s peuvent, en cas de pharmacie autorisée par le canton, retenir jusqu'à 49% des rabais obtenus s'ils ou elles investissent dans un travail de qualité qui profite aux patient.e.s.

La charge administrative annuelle engendrée par cette réglementation est difficile à gérer pour les cabinets individuels. C'est pourquoi la SSR a élaboré un catalogue de qualité en collaboration avec Pro Medicus/ProQura et a créé une solution associative pour les rhumatologues en Suisse. La soumission des données au SCQM a été reconnue par la SSR comme un travail de qualité.

ProQura se charge alors du travail administratif pour le compte des différents cabinets et répartit les rabais conformément à la loi.



Liens complémentaires

www.promedicus.ch/proqura/

www.rheuma-net.ch/fr

www.fmh.ch/fr



**Vous trouverez de plus
amples informations sur
www.scqm.ch**

SCQM Foundation
Aargauerstrasse 250
8048 Zürich

+41 43 268 55 77
scqm@hin.ch
www.scqm.ch